



7, place de Fontenoy,  
75700 Paris

téléphone : 577-16-10  
câbles : Unesco Paris  
telex : 204461 Paris

référence : CL/SCX/EXB/2901  
CONFIDENTIEL

Executive Board Consejo Ejecutivo المجلس التنفيذي  
Conseil exécutif Исполнительный совет 执行局

Monsieur le Ministre de l'éducation  
nationale  
Ministère de l'éducation nationale  
KIGALI  
(Rwanda)



*Ch. El Wakil*  
4/7/80

Paris, le 18 juin 1980

Monsieur le Ministre,

Par ma lettre CL/SCX/EXB/2722 du 22 octobre 1979, j'ai invité les Etats membres, conformément à la procédure adoptée par le Conseil exécutif, à me soumettre pour le 1er avril 1980 au plus tard, à titre confidentiel, les noms de personnalités dont la candidature au poste de Directeur général leur semblerait susceptible d'être examinée.

Conformément à la procédure fixée par le Conseil, j'ai l'honneur de vous communiquer à titre confidentiel, pour information, les suggestions reçues jusqu'ici, avec l'indication des noms des Etats membres qui les ont faites.

Ces suggestions seront examinées par le Conseil exécutif, en séance privée, en même temps que toutes autres suggestions formulées par les Etats membres et les membres du Conseil que je pourrais encore recevoir, au cours de la première partie de sa 110e session, qui doit avoir lieu à Paris du 3 au 12 septembre 1980.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma haute considération.

*Ch. El Wakil*  
Chams Eldine El-Wakil  
Président du Conseil exécutif

LIST OF NOMINATIONS FOR THE POST OF DIRECTOR-GENERAL  
OF UNESCO, PROPOSED BY MEMBER STATES UP TO DATE

LISTA DE CANDIDATURAS PARA EL PUESTO DE DIRECTOR GENERAL  
DE LA UNESCO, PROPUESTAS HASTA LA FECHA POR ESTADOS MIEMBROS

LISTE DES CANDIDATURES AU POSTE DE DIRECTEUR GENERAL  
DE L'UNESCO PROPOSEES A CE JOUR PAR DES ETATS MEMBRES

СПИСОК КАНДИДАТОВ НА ДОЛЖНОСТЬ ГЕНЕРАЛЬНОГО ДИРЕКТОРА  
ЮНЕСКО, ПРЕДЛАГАЕМЫХ ГОСУДАРСТВАМИ-ЧЛЕНАМИ В НАСТОЯЩЕЕ ВРЕМЯ

قائمة الترشيحات لمنصب المدير العام لليونسكو، التي قدمتها الدول الأعضاء حتى تاريخه

会员国迄今提出的教科文组织总干事职位候选人名单

Mr. Amadou-Mahtar M'Bow (Senegal) : proposed by the following Member States :  
candidatura propuesta por los Estados Miembros  
siguientes :  
candidature proposée par les Etats membres  
suivants :  
кандидатура предлагается следующими  
государствами-членами:  
مرشح من الدول الأعضاء التالية :

由下列会员国提名:

Algérie	Colombie
Allemagne, République fédérale d'	Comores
Angola	Congo
Arabie saoudite	Costa Rica
Argentine	Côte d'Ivoire
Australie	Cuba
Autriche	Danemark
Bahrein	Egypte
Bangladesh	Emirats arabes unis
Barbade	Equateur
Belgique	Espagne
Bénin	Etats-Unis d'Amérique
Bolivie	Ethiopie
Botswana	France
Brésil	Gabon
Bulgarie	Gambie
Burundi	Ghana
Canada	Grèce
Cap-Vert	Guinée
Chili	Guinée-Bissau
Chine	Guinée équatoriale
Chypre	Haïti

Haute-Volta  
 Honduras  
 Hongrie  
 Inde  
 Indonésie  
 Irak  
 Irlande  
 Israël  
 Italie  
 Jamahiriya arabe libyenne  
 populaire et socialiste  
 Jamaïque  
 Japon  
 Jordanie  
 Kenya  
 Koweït  
 Lesotho  
 Liban  
 Libéria  
 Luxembourg  
 Madagascar  
 Malaisie  
 Malawi  
 Mali  
 Maroc  
 Maurice  
 Mauritanie  
 Mexique  
 Mongolie  
 Nicaragua  
 Niger  
 Nigéria  
 Nouvelle-Zélande  
 Oman  
 Ouganda  
 Pakistan  
 Panama  
 Paraguay  
 Pays-Bas  
 Pérou  
 Pologne  
 Portugal

Qatar  
 République arabe syrienne  
 République centrafricaine  
 République de Corée  
 République démocratique allemande  
 République dominicaine  
 République populaire démocratique  
 de Corée  
 République socialiste du Viet Nam  
 République socialiste soviétique de  
 Biélorussie  
 République socialiste soviétique  
 d'Ukraine  
 République-Unie de Tanzanie  
 République-Unie du Cameroun  
 Roumanie  
 Royaume-Uni de Grande-Bretagne  
 et d'Irlande du Nord  
 Rwanda  
 Saint-Marin  
 Sénégal  
 Seychelles  
 Sierra Leone  
 Somalie  
 Soudan  
 Sri Lanka  
 Swaziland  
 Tchécoslovaquie  
 Thaïlande  
 Togo  
 Tunisie  
 Turquie  
 Union des républiques socialistes  
 soviétiques  
 Uruguay  
 Venezuela  
 Yémen  
 Yémen démocratique  
 Yougoslavie  
 Zaïre  
 Zambie

Colombie  
 Congo  
 Costa Rica  
 Côte d'Ivoire  
 Cuba  
 République arabe égyptienne  
 République centrafricaine  
 République démocratique  
 allemande  
 République dominicaine  
 République populaire  
 démocratique de Corée  
 République socialiste  
 du Viet Nam  
 République socialiste  
 soviétique de Biélorussie  
 République socialiste  
 soviétique d'Ukraine  
 République-Unie de  
 Tanzanie  
 République-Unie du  
 Cameroun  
 Roumanie  
 Royaume-Uni de  
 Grande-Bretagne et  
 d'Irlande du Nord  
 Rwanda  
 Saint-Marin  
 Sénégal  
 Seychelles  
 Sierra Leone  
 Somalie  
 Soudan  
 Sri Lanka  
 Swaziland  
 Tchécoslovaquie  
 Thaïlande  
 Togo  
 Tunisie  
 Turquie  
 Union des républiques  
 socialistes soviétiques  
 Uruguay  
 Venezuela  
 Yémen  
 Yémen démocratique  
 Yougoslavie  
 Zaïre  
 Zambie

Algérie  
 Allemagne, République  
 fédérale  
 Angola  
 Arabie saoudite  
 Argentine  
 Australie  
 Autriche  
 Bahreïn  
 Bangladesh  
 Barbade  
 Belgique  
 Bénin  
 Bolivie  
 Botswana  
 Brésil  
 Bulgarie  
 Burundi  
 Canada  
 Cap-Vert  
 Chili  
 Chine  
 Chypre

E3 Commission nationale <sup>39</sup>  
pour l'UNESCO

Demande présentée au  
fonds international  
pour promotion de  
la culture

1'

DEMANDE PRESENTEE AU FONDS INTERNATIONAL POUR  
 LA PROMOTION DE LA CULTURE  
 U N E S C O

=====  
 =====

Projet de création du Centre Culturel National  
 de Kigali.

1. Bref historique du projet

Ce projet date de trois ans et émane du service de la Direction Générale de la Culture et des Beaux-Arts du Ministère de l'Education Nationale. Les responsables ont senti comme un besoin urgent l'existence d'un Centre National qui puisse stimuler l'imagination créatrice tant de la population scolarisée que de la masse. C'est ainsi que des démarches ont été faites pour trouver un site suffisamment vaste et pittoresque encore disponible pour l'implantation d'un tel Centre. Ce terrain fut finalement trouvé il y a environ deux ans. Le Gouvernement rwandais a concédé ce terrain de 10 hectares sur le Mont Kigali.

2. Objectif de ce Centre.

Promouvoir par tous les moyens la créativité intellectuelle, et artistique de toutes les couches de la population de façon qu'elle sache utiliser avant tout ses propres ressources psychiques et matérielles pour son développement et son épanouissement. Le Centre Culturel National à ériger sur le Mont Kigali sera le prototype d'autres centres à installer à travers tout le pays et aura pour tâche de stimuler la recherche, d'assurer la formation et de contribuer au développement du peuple rwandais en l'engageant dans une dynamique générale de créativité de telle sorte que l'évolution sociale intègre les valeurs anciennes et les valeurs modernes. Il préservera ainsi son identité culturelle.

.../...

Après avoir secoué le joug d'un pouvoir féodal séculaire, le peuple rwandais est entré également dans la phase post-coloniale. Dans le domaine socio-économique, le pays fait un immense effort pour trouver les fondements d'une nouvelle existence nationale où chaque citoyen puisse occuper dignement sa place. Cet effort correspond dans le domaine de l'enseignement, à la volonté de réformer le système scolaire rwandais hérité de la colonisation de façon à l'adapter aux réalités socio-économiques du pays et à l'exigence d'une politique qui veut construire une démocratie responsable en vue d'un développement autogène et intégré.

Une action culturelle dans cet effort national de développement s'impose également et le préalable en est que le peuple puisse recouvrer sa confiance en lui-même et sa fierté qui ont été bafouées à la fois par la politique féodale et par l'administration coloniale.

Le Centre Culturel National sur le Mont Kigali s'inscrit dans cette optique de redonner au peuple rwandais confiance en ses valeurs tout en le poussant à plus de créativité axée sur son développement. Comme dit plus haut, ce centre dispose d'un terrain de 10 ha sur le Mont Kigali au lieu dit "Busasanzobe" qui domine la capitale et d'où l'on découvre une grande partie du pays. Ce site isolé de tous les bruits de machines et baignant dans la fraîcheur du pays des mille collines, est l'endroit idéal.

La description ci-dessous du projet permettra d'en mesurer la portée, d'en comprendre les objectifs et montrera qu'il lie la recherche et la formation au développement.

### 3. Description globale du projet

#### 3.1 Aménagement du site.

Ce terrain sera entouré d'une haie d'essences utilisées traditionnellement pour les enclos d'habitations. La route d'accès devra être élargi. Des allées pour la circulation intérieure seront aménagés.

.../...

La partie du terrain qui ne pourra ni être bâtie ni aménagée en terrain de jeux ou de sport servira à la conservation de la flore rare et surtout des plantes médicinales et rituelles.

### 3.2 Aménagement des pavillons

Le site comprendra onze pavillons dont le premier servira à la conservation du type d'habitat rwandais traditionnel et les 10 autres à la conservation et à la promotion des arts rwandais dans leur diversité ainsi qu'à la promotion des arts modernes.

## 4. Description détaillée du projet et de ses objectifs immédiats

### 4.1 Pavillon N° 1: "mu-Rwanda" (au Rwanda)

Ce pavillon consistera en un grand ensemble architectural placé à l'entrée du site. Il portera le nom "mu-Rwanda" ("au Rwanda") en l'honneur de la culture nationale comme telle.

Il représentera l'habitat rwandais traditionnel avec les objets domestiques in situ et accueillera des manifestations culturelles relatives à la vie de famille et du clan au Rwanda ainsi que des veillées musicales, littéraires et autres.

### 4.2 Pavillon N° 2: "mu-Busuire" (dans l'intégrité)

La fonction de ce pavillon sera de retracer les données de la vie rurale et ménagère au Rwanda traditionnel et de promouvoir une modernité basée sur ces données.

Il comprendra:

- a) Un local d'exposition d'objets relatifs à la vie agricole et pastorale ainsi qu'à la vie de ménage dans toutes les couches de la population rwandaise.
- b) Un local destiné à la promotion de l'utilisation de matériaux locaux dans la fabrication d'objets domestiques.

..../....

4.3 Pavillon N° 3: "mu-Busabane" ("dans l'entente fraternelle")

Ce pavillon sera consacré à la promotion des arts rythmiques.  
Il comportera:

- a) Un local pour l'exposition permanente d'instruments de musique et d'habits de danse du Rwanda et des peuples limitrophes.
- b) Un local contenant une discothèque pour la musique de tout genre sera destiné à la promotion de la musique traditionnelle et moderne au Rwanda.
- c) Un lieu servant de cafétaria et de bar offrira aux visiteurs l'occasion de se rafraichir tout en écoutant de la belle musique.

4.4 Pavillon N° 4: "mu-Mubano" ("dans la vie commune et coopérative")

Ce pavillon qui occupera, à côté du pavillon précédent, le meilleur point panoramique du site servira à la promotion de la connaissance de la géographie, de l'histoire et de la littérature du Rwanda.  
Il comprendra deux parties:

- a) Une partie destinée à la documentation relative à l'histoire, à la géographie et à la littérature du Rwanda et des pays limitrophes
- b) Une partie servant de Salon littéraire où l'on donnera libre cours à l'échange oratoire capable de stimuler la productivité intellectuelle sous forme de concours; d'exposés de discussion etc...

4.5. Pavillon N° 5: "mu-Maiyambere"

Ce pavillon servira à la promotion des arts graphiques et des arts plastiques qui sont un genre récent au Rwanda.  
Il comprendra:

- a) Une galerie pour l'exposition permanente
- b) Des ateliers de
  - dessin
  - sculpture
  - peinture

.../...

4.6 Pavillon N° 6: "mu-Buhanga" ("dans la créativité")

Ce pavillon sera consacré à la mise en relief des techniques, des sciences, de la sagesse et de la vision du monde rwandais en vue de la stimulation de la pensée et du goût de l'invention.

Il consistera en un local de documentation et d'exposition. On y trouvera notamment ce qui a trait à la médecine traditionnelle, aux proverbes, à la mythologie et aux autres disciplines relevant du domaine.

4.7 Pavillon N° 7: "mu-Evence" ("dans le génie")

Ce pavillon sera destiné à la promotion du savoir-faire en montrant la série des procédés et des réalisations artisanales de nos devanciers dans la vie et en montrant les possibilités techniques nouvelles dans les disciplines concernées.

Il comprendra:

- a) un musée statique de tous les produits de l'artisanat rwandais et
- b) Un musée vivant des diverses disciplines telles que la forge, la vannerie, le travail du bois, la poterie, la tannerie etc...

4.8 Pavillon N° 8: "mu-Bumwe" ("dans l'unité")

Ce pavillon sera destiné à la promotion du spectacle (théâtre, cinéma, fête populaire et comprendra:

- a) un amphithéâtre à ciel ouvert
- b) un théâtre couvert.

4.9 Pavillon N° 9: "mu-Runana" ("dans l'union coopérative")

Ce pavillon sera consacré à la promotion du sport et du jeu et comprendra par conséquent des terrains de jeux et de sports traditionnels et modernes.

4.10 Pavillon N° 10: "mu-Butwali" ("dans la bravoure")

Ce pavillon est destiné à montrer aux générations actuelles comment les générations antérieures s'y prenaient pour défendre l'intégrité du terri-

.../...

toire national. Il comprendra ainsi une salle d'exposition des objets et des techniques relatifs à la guerre, à la chasse et à la pêche.

4.11. Pavillon N° 11: "mu-Mahoro" ("dans la paix")

- Pavillon d'entrée et de sortie, le pavillon de la paix comprendra:
- un local pour l'accueil et l'orientation des visiteurs
  - un comptoir de vente de certains objets produits sur place ainsi que d'autres souvenirs.

A travers ces différents pavillons apparaît le souci constant de revalorisation, de conservation et de promotion au quel se greffe celui de formation visant le développement, qu'il s'agisse des objets domestiques, des manifestations culturelles, de la promotion des techniques, des sciences et des arts plastiques et graphiques.

5. Institution chargée du Projet:

Ministère de l'Education Nationale.

6. Budget du Projet

6.1 Contribution demandée au Fonds

- Aide financière pour la reconstitution de l'habitat Rwandais ancien  
90.000 Dollars US
- Cette somme aidera le Ministère de l'Education Nationale à assurer la participation de la population urbaine et de la population rurale à l'érection du centre dans le cadre de la recherche et de la formation sur l'habitat, la vie ménagère, l'art et l'artisanat dans la perspective de l'intégration des valeurs traditionnelles avec les valeurs modernes dans l'effort de développement auto-centré. Cet argent servira pour l'accueil (transport, logement nourriture, prime d'encouragement) de la population scolaire et non scolaire qui participera à ces travaux.

.../...

6.2 Contribution du Gouvernement Rwandais

- Cession du terrain	50.000 \$ US
- Aménagement du Site: Travaux communautaire de développement (Umuganda)	5.000 \$ US
- Direction des Travaux: Fonctionnaires du Gouvernement	P.N
- Equipement technique:	25.000 \$ US
- Fourniture de matériaux durables	100.000 \$ US
- Prise en charge complète des 4 pavillons 4.8; 4.9; 4.10; 4.11	120.000 \$ US
	<hr/>
	300.000 \$ US

7. Autres apports

- 7.1 Une demande d'aide a été adressée à l'AGRICOOP pour la prise en charge des 3 pavillons: 4.2; 4.3; 4.4
- 7.2 Mesures envisagées pour tirer partie de l'impulsion suscitée par le projet:  
Organisation d'un Festival des Arts Rwandais

8. Exécution du Projet

- 8.1: Stades d'exécution:
- 8.1.1: Aménagement du Site
- 8.1.2: Rassemblement du matériel pour la réalisation du Pavillon n°1
- 8.1.3: Réalisation du Pavillon N° 1
- 8.1.4: Réalisation des autres pavillons au fur et à mesure de la rentrée des fonds

9. Coût estimatif de tout le Projet.

1. Contribution du Fonds	: 90.000 \$ US
2. Contribution du Rwanda	: 300.000 \$ US
3. Autres organismes multilatéraux	: 60.000 \$ US
	<hr/>
TOTAL	450.000 \$ US